

Formation : Certificat d'Aptitude Professionnelle CAP « Peintre - Applicateur de Revêtements » CFA du BATIMENT de CHARTRES

Présentation de la formation : formation par apprentissage

- Durée totale : **2 ans**,
- Rythme de l'alternance en principe : **2 semaines entreprise, 1 semaine CFA** (sous réserve de modifications).

Conditions d'accès :

- Être âgé(e) de **16 ans dans l'année** ou être dans sa 15^{ème} année en fin de troisième,
- Être âgé(e) de moins de **26 ans**,
- **Avoir une entreprise de formation.**

Inscription :

- L'inscription se fait à **réception** du contrat d'apprentissage, **sous réserve de nos places disponibles.**

Objectifs de la formation :

- **Apprendre à réaliser les tâches du métier :** poser des revêtements muraux et papier peint, poser des revêtements de sol (moquettes, textiles, parquets flottants...), appliquer tous types de peintures décoratives (les essuyées, chiffonnées...), appliquer tous les produits de décoration (enduit ciré, stuc vénitien...)
- **Apprendre à organiser son activité :** organiser son poste de travail (outils, matériaux...), organiser son lieu de travail (gêner le moins possible le client), vérifier et entretenir son outillage (brosses, couteaux...), protéger les sols et les meubles, utiliser les échafaudages si besoin, préparer les supports : décoller l'ancien papier peint, décaper les peintures, les vernis, colmater les fissures, poncer. Ensuite peut commencer l'application des revêtements.
- **Apprendre à travailler en sécurité :** respecter les règles de sécurité du chantier, porter les protections individuelles (port de gants, lunettes etc.), lire et appliquer les consignes des fiches de sécurité, respecter le mode d'emploi des différents produits, poser les protections collectives (garde-corps des échafaudages...), connaître la réglementation des normes et DTU, les risques dus au matériel électrique (ponceuses électriques...)
- **Respecter l'image de l'entreprise :** être respectueux à la propreté et à la tenue du chantier, assurer une communication positive auprès des clients et des fournisseurs et des autres corps d'état...

Matières enseignées :

- **Enseignement professionnel - 19h par semaine :** dessin technique (4h), technologie et atelier (15h)
- **Technologie :** organisation de chantier (apprentissage des matériaux, matériels, supports, produits...), traçage (d'aplombs, de niveaux, de bissectrices : Théorème de Pythagore...), acquisition du langage technique, etc.
- **Atelier :** travaux préparatoires (rebouchage, enduisage, ponçage), pose et revêtements muraux (papiers, textiles, intissés), applique de tous les types de peinture, pose de revêtements de sol (plastique et textile, etc.)
- **Enseignement général - 16h par semaine :** Mathématiques (5h), Sciences (2h), Français/Histoire-Géographie (5 à 6h), PSE : Prévention Santé Environnement (1 à 2h), EPS (2h)

Équipement pédagogique :

- **Atelier :** Les apprentis peintres bénéficient d'une salle de technologie (utilisation de tableau interactif) **et** d'un atelier vaste et lumineux. Ils disposent d'espaces individuels qui recréent les obstacles du chantier (tuyaux, portes, fenêtres, soubassements...), etc.

Débouchés :

- Le CAP « Peintre - Applicateur de Revêtements » permet d'accéder à des postes d'ouvriers qualifiés. Compléter sa formation par une mention complémentaire (plaquiste, solier-moquetteste, peinture décorative) peut être un atout supplémentaire. Un jeune peut également choisir de poursuivre en BP. Cette formation de niveau 4, permet à un jeune motivé, d'être initié à des postes d'encadrement (ex : chef d'équipe, chef de chantier). Les ouvriers qualifiés sont actuellement très recherchés dans le secteur du BTP.

